

## 28 MONT

Société civile immobilière

Au capital de 400 euros

Siège social :

68 route du Mont

74650 CHAVANOD

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 juin 2025

Les associés de la société SCI 28 MONT au capital de 400 € se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par remise en mains propres.

L'assemblée est présidée par Monsieur Olivier Picon, liquidateur de la SCI.

Le président constate que tous les associés sont présents. Ainsi, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Il rappelle l'ordre du jour : clôture des opérations de liquidation de la société.

#### **Première résolution : approbation des comptes liquidation**

Les associés approuvent les opérations de liquidation ainsi que les comptes définitifs arrêtés au 31/10/2024 qui en résultent en faisant ressortir un solde positif de 623 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **Deuxième résolution : répartition du solde de liquidation**

Compte tenu du solde positif de liquidation, les associés décident de rembourser les titres sociaux à hauteur de 400 € et partager le solde positif de 623 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **Troisième résolution : clôture définitive des opérations de liquidation**

Les associés donnent quitus au liquidateur de sa gestion, et le déchargent de son mandat. Ils constatent la fin des opérations de liquidation et prononce la clôture définitive de la liquidation. Par conséquent, la personnalité morale cesse d'exister à compter de ce jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



**Quatrième résolution : pouvoir en vue d'accomplir les formalités**

Les associés donnent tous pouvoir à Monsieur Olivier Picon pour effectuer les formalités afférentes aux décisions adoptées ci-dessus.

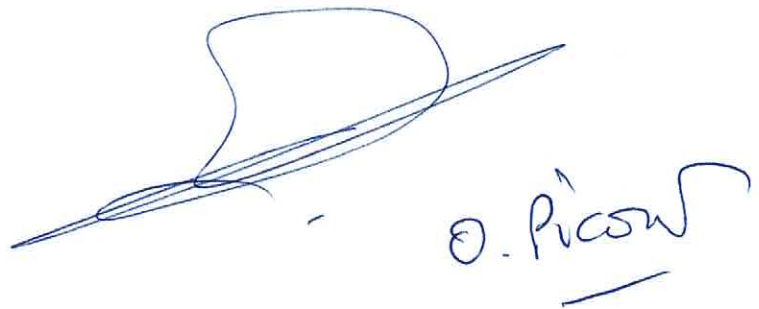
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le liquidateur.

Le président - 17/06/2025

Monsieur Olivier Picon

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and the name 'O. Picon' written in a cursive script.